****

 [**COMMUNE**](https://www.emploi-territorial.fr/emploi-mobilite/?search-col=20182) **D’ARAMON**

**Lieu de travail**

Ateliers municipaux, 565 chemin des Mouttes, 30390 Aramon

**Poste à pourvoir le**

Dès que possible

**Type d'emploi**

CDD

**Détails de l'offre**

**Grade(s) recherché(s)**

Adjoint technique
Adjoint technique principal de 2ème classe
Adjoint technique principal de 1ère classe

**Ouvert aux contractuels**

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044426698))
Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.
Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqués est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail**

Temps complet – 35h / semaine

**Missions**

• Maintenir en état de fonctionnement des installations électriques (courants forts et faibles, appareillages) par une maintenance préventive et/ou curative adaptée
• Réaliser des installations électriques neuves et des installations de chantier ou des installations temporaires dans le cadre d’événements spécifiques (mise en sécurité, événementiel, chantiers, …)
• Evaluer et quantifier les moyens à mettre en œuvre pour réaliser les interventions demandées (temps, matériels, coût d’installation, outillage nécessaire, coûts et fréquence d’entretien) en établissant des métrés, des devis.
• Faire remonter à sa hiérarchie les dysfonctionnements relevés dans les bâtiments
• Réaliser des interventions tous corps d’état, seul ou en renfort de ses collègues
• Participer occasionnellement à des déménagements ou autre manutention
• Participer à l’évaluation de l’état du patrimoine bâti et en particulier celle des installations électriques,
• Effectuer le suivi opérationnel des contrôles périodiques réglementaires électriques et SSI et lever ensuite les éventuelles observations.
• Réaliser le cas échéant des exercices de coupure et réarmement électrique

• Aider à la décision la collectivité dans ses choix techniques lors des projets dans les domaines des courants forts, courants faibles, appareils et appareillages électriques.

**Profils recherchés**

• CAP électricien exigé, Bac pro électricité et/ou électrotechnique apprécié
• Permis B exigé, Habilitations électriques B1V, BR, BC, H0 fortement appréciées
• Connaissance et mise en œuvre des consignes de prévention et de sécurité relevant de l’électricité
• Maitrise des techniques de raccordement et de branchement en respectant la réglementation en vigueur
• Lecture et interprétation d’un plan électrique de montage ou de câblage
• Très bon relationnel : savoir s’adapter à des publics différents
• Savoir travailler dans l’urgence et faire preuve de réactivité
• Sens du service public et discrétion professionnelle